



À RETENIR CETTE SEMAINE

Colza..... p2

Stade : La majorité des colzas a atteint ou dépassé le stade 6 feuilles. Stades hétérogènes dans les parcelles.

Altise adulte : Les parcelles développées sont sorties de la période de risque. Les petits colzas levés tardivement subissent des dégâts lorsque le ravageur est présent.

Puceron vert : Premiers individus signalés. Le seuil de risque n'est pas dépassé.

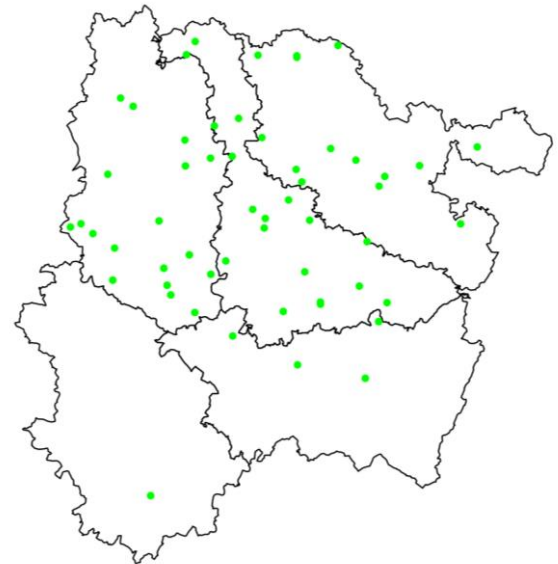
Charançon du bourgeon terminal : Captures isolées. Le vol n'a pas débuté.



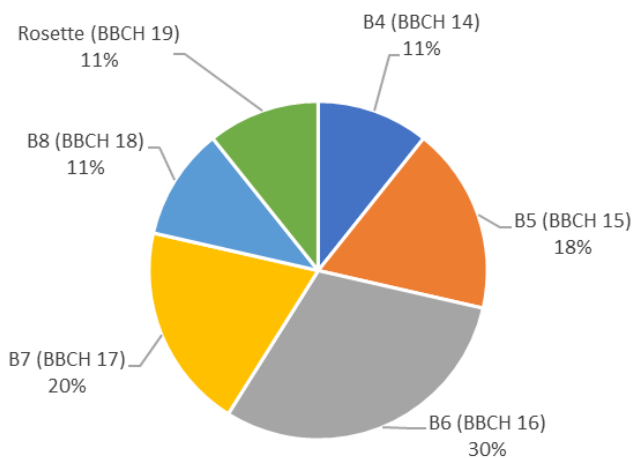
1 Stade de la culture

Le retour des pluies est favorable à la croissance et au développement des colzas. Les stades sont compris entre 4 et 9 feuilles. Au sein des parcelles, les stades varient énormément. Il n'est pas rare d'observer des colzas aux stades cotylédons – 2 feuilles dans les parcelles. Ces levées tardives sont soumises à une pression plus importante des limaces et des grosses altises.

Localisation des parcelles observées



Répartition des stades du colza



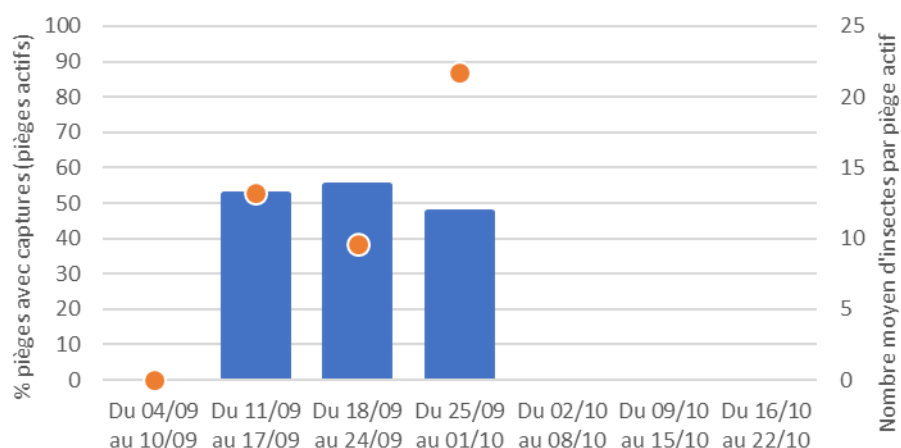
2 Grosses altises adultes (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observation

L'activité des grosses altises (ou altises d'hiver) se poursuit pour la 3^{ème} semaine consécutive. Les insectes sont toujours repérés dans près d'une parcelle sur deux. Les plus grosses captures sont enregistrées en Meuse et en Haute-Marne conformément à la zone d'expansion du ravageur.

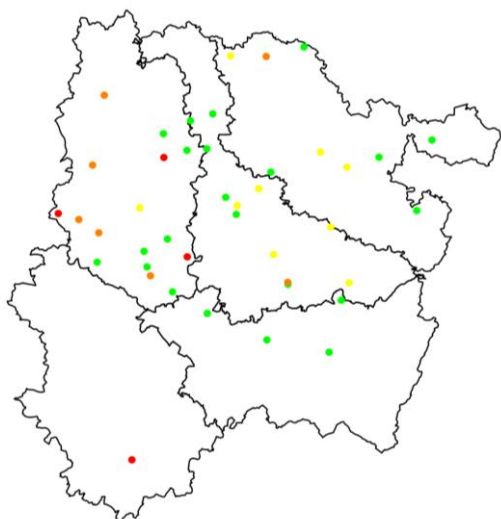
Des dégâts sont constatés sur les plus petits colzas. La défoliation peut dans certains cas impacter le peuplement de la parcelle.

Dynamique de capture des grosses altises automne 2019 - BSV Lorraine Barrois



Capture de grosses altises – semaine 40

● [0 - 0] ● [0 - 5] ●]5 - 20] ●]20 - 121]



b. Seuil indicatif de risque

La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative. Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire, de la levée au stade 3 feuilles.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

c. Analyse de risque

La plupart des parcelles sont sorties de la phase de sensibilité aux dégâts de grosses altises adultes. Toutefois l'hétérogénéité intraparcellaire doit être prise en compte dans l'analyse de risque. Si les petits colzas, levés tardivement en septembre, représentent une part significative du peuplement et que les prélèvements de surface foliaire s'accumulent, il faut considérer la parcelle à risque.

La lutte contre les grosses altises adultes n'est pas recommandée pour lutter contre les infestations larvaires ultérieures. Il est plus efficace de lutter directement contre les larves.



Dégâts de grosses altises
Contrerison - CDA 55

3 Puceron vert du pêcher (*Myzus persicae* Sulzer)

a. Observation

3 parcelles en Meuse signalent la présence de pucerons verts du pêcher. Le pourcentage de plantes infestées est limité pour l'instant (1 à 15%). Le repérage de ces premiers individus doit encourager l'observation minutieuse des plantes, notamment si le stade 6 feuilles n'est pas dépassé.



Puceron vert du pêcher.
Laurent Jung, Terres Inovia

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil est fixé à 20% de pieds porteurs de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles ou 6 semaines de végétation.

c. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint. Le risque est faible à modéré dans les situations suivantes :

- le ravageur n'est pas observé ou en très faible proportion.
- la variété de colza cultivée est connue pour son bon comportement à l'égard du virus de la jaunisse du navet (TuYV)
- le stade 6 feuilles est dépassé. Avant ce stade, le risque de transmission du virus est plus important.

A noter que la nuisibilité directe des pucerons à l'automne est très rare. Le risque de pullulation des pucerons est plus important dans les parcelles ayant déjà reçu plusieurs insecticides en début de cycle.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive
en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet Regis, EPL Agro de la Meuse, EMC2, EstAgri, la FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Grand Est

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Crédits photos : Arvalis - Institut du Végétal, DRAAF (SRAL) FREDON Grand Est, Terres Inovia, Partenaires.

Coordination et renseignements :

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : claire.collot@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.